



Be a **star** in someone's life. **Support the GCWCC.**
Soyez **l'étoile** dans une vie. **Appuyez la CCMTGC.**

Guide du Solliciteur



GOVERNMENT OF CANADA WORKPLACE CHARITABLE CAMPAIGN
CAMPAGNE DE CHARITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT DU CANADA

363 Coventry, Ottawa (Ontario) K1K 2C5 | tel/tél. : 613-228-6700 | fax/télé. : 613-228-6722

www.gcwcc.org | www.ccmtgc.org

Federal employees and retirees — creating hope ... changing lives.
Les employés et les retraités fédéraux ... sources d'espoir et de vies nouvelles.



This campaign is co-managed by United Way/Centraide Ottawa and Centraide Outaouais.
Cette campagne est gérée conjointement par Centraide/United Way Ottawa et Centraide Outaouais.

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
SECTION 1: À PROPOS DE LA CCMTGC.....	3
SECTION 2: LE RÔLE DU SOL LICITEUR.....	6
SECTION 3 : LE RAPPORT DU SOL LICITEUR.....	6
SECTION 4 : LES SEPT ÉTAPES D'UNE SOL LICITATION RÉUSSIE.....	7
SECTION 5: CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE FORMULAIRE DE DONNS, LA RETENUE À LA SOURCE ET LES REÇUS D'IMPÔTS	8
SECTION 6: INFORMATION UTILE.....	12

L'information sur Partenairesanté/Healthpartners et Centraide/United Way a été fournie par ces organismes. Chacune d'eux est responsable de l'exactitude de l'information.

INTRODUCTION

Bienvenue à la CCMTGC! Merci de votre temps, engagement et leadership dans cette aventure passionnante.

Ce guide vous aidera, en qualité de **solliciteur**, à mettre au point et en application un plan efficace pour votre campagne en milieu de travail (CCMTGC). Ce guide comprend tout ce dont vous aurez besoin pour vous assurer qu'une campagne passionnante et amusante est sur la bonne voie et faire en sorte que votre campagne soit couronnée de succès pour toute personne y participant. Il vous offre, au fur et à mesure, des conseils et des idées pratiques pour motiver, inspirer les membres de l'équipe et y faire régner l'esprit d'équipe et coordonner les efforts de votre campagne de façon efficace. Il vous permettra aussi de mettre en application les stratégies de la campagne qui conviennent le plus à votre milieu de travail.

SECTION 1: À PROPOS DE LA CCMTGC

La Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) est une campagne de bienfaisance réservée exclusivement aux employés et aux retraités fédéraux du Canada. Cette campagne, gérée par Centraide/ United Way, aide les employés et les retraités fédéraux à bâtir des communautés fortes et saines grâce à la campagne de bienfaisance. La campagne apporte un soutien à Centraide/United Way et Partenairesanté/Healthpartners et à tous les autres organismes de bienfaisance enregistrés canadiens.

UNE FIÈRE TRADITION

Les employés et retraités du gouvernement fédéral remettent depuis longtemps à leurs communautés un peu de ce qu'ils en ont reçu, et sont bien connus pour leur générosité et leur compassion. De 1990 à 1996, Centraide/United Way et Partenairesanté/Healthpartners ont pris part à 80 campagnes fédérales partout au pays. En 1997, dans le but de permettre aux donateurs d'appuyer tout organisme de bienfaisance canadien enregistré de leur choix, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a augmenté l'ampleur de la campagne et lui a donné un nouveau nom – la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, ou CCMTGC.

Depuis sa création, la CCMTGC est devenue la campagne en milieu de travail la plus importante et la plus réussie au Canada. L'an dernier, les employés et retraités fédéraux ont aidé à améliorer l'existence d'un grand nombre de personnes, un peu partout au pays, en recueillant plus de 38,8 millions de dollars.

UNE CAMPAGNE PRATIQUE POUR LES EMPLOYÉS

1. Donner est facile : En participant à la CCMTGC, les donateurs peuvent consolider leurs dons de bienfaisance annuels : une seule transaction sur un seul formulaire. Ils peuvent également faire un don par retenues à la source, ce qui permet d'étaler le don sur une période d'un an et de minimiser les frais d'administration de la campagne. À la fin de l'année, le montant du don figure directement sur le relevé T4. Le donateur n'a donc pas à faire un suivi sur les reçus.
2. Choix du donateur : Les donateurs peuvent appuyer une très grande gamme d'organismes sociaux, de santé et communautaires de tailles diverses, qui dispensent des services essentiels dans nos communautés.
3. Elle est efficace : Grâce à un processus administratif centralisé et simplifié, la CCMTGC peut traiter les dons de manière plus efficace que la plupart des organismes de bienfaisance. Cela veut dire qu'une plus grande partie de votre don est acheminée là où on en a le plus besoin.

LES EMPLOYÉS ET RETRAITÉS FÉDÉRAUX... SOURCES D'ESPOIR ET DE VIES NOUVELLES

Le thème de la CCMTGC – Les employés et retraités fédéraux... sources d'espoir et de vies nouvelles – met l'accent sur les gens qui sont à la base de cette campagne et sur les effets de leur générosité. Chaque année les employés et retraités fédéraux exercent un impact positif dans la vie de membres de leurs propres communautés – amis, collègues, voisins...de même que dans celles d'individus qu'ils ne rencontreront probablement jamais. En deux mots, leurs dons donnent espoir et procurent une vie nouvelle à des milliers de personnes vivant partout au Canada.

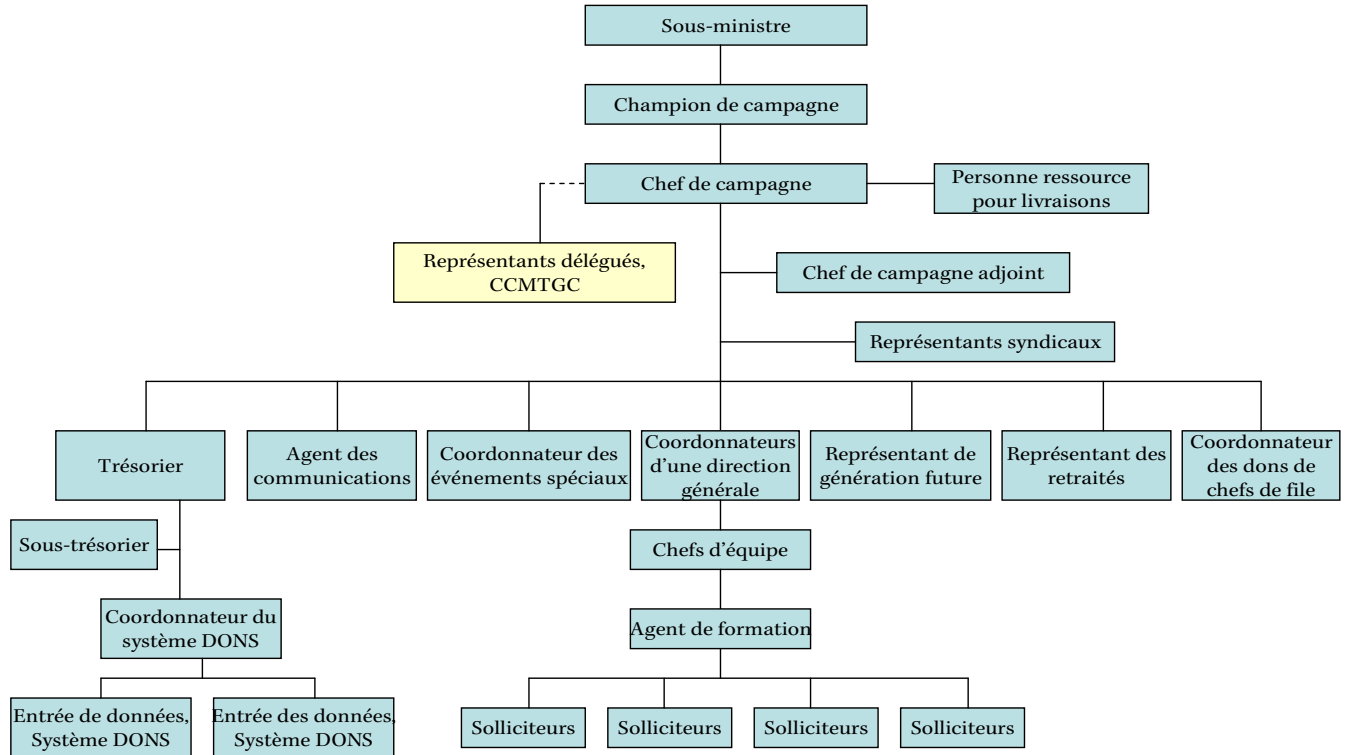
LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA CCMTGC

Comme la CCMTGC est la plus grande campagne en milieu de travail au Canada, certains facteurs communs contribuent à sa réussite. Ce sont :

- la tradition de générosité et l'esprit d'engagement communautaire des employés et des retraités fédéraux partout au Canada;
- la sollicitation personnalisée (des pairs sollicitent des pairs);
- une approche de « sollicitation intégrale » (solliciter tous les employés en face à face);
- les campagnes éclair;
- l'aspect pratique des dons par les retenues à la source;
- l'appui de tous les paliers de gestion et des syndicats;
- le recrutement et la motivation de bénévoles en milieu de travail;
- l'appui et l'encadrement des équipes de campagne par le bureau national de la CCMTGC;
- des communications efficaces avec les donateurs, les bénévoles et les gestionnaires.

ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE PRINCIPALE DE LA CCMTGC

Organigramme pour l'équipe centrale de la CCMTGC



** Veuillez prendre note que certains ministères et organismes auront modifié légèrement les structures de l'équipe principale, en fonction de la taille de l'organisme.*

SECTION 2: LE RÔLE DU SOLLICITEUR

Des nombreux rôles qu'assument les bénévoles de la CCMTGC, celui du solliciteur est probablement le plus difficile, voire certainement le plus important pour la réussite de la campagne. À l'automne, partout au Canada, des milliers de solliciteurs contribuent leur dévouement, leurs efforts et leur enthousiasme à la campagne.

Comme personne sur la ligne de feu, vous serez appelé à expliquer le rôle de la CCMTGC en ce qui concerne Centraide/United Way, Partenairesanté/Healthpartners et les organismes de bienfaisance enregistrés canadiens, de décrire les besoins communautaires et l'impact des dons, et de demander un appui à vos collègues.

Vous devrez démontrer votre propre engagement. Vous devrez planifier votre sollicitation, organiser et réorganiser des rencontres, informer, convaincre, expliquer, motiver, demander une contribution et remercier vos collègues, peu importe le résultat.

Vos collègues ne reconnaîtront pas tous immédiatement l'avantage de vos efforts.

Lorsque vous faites face à des objections ou à des refus, vous devrez faire preuve de tact. Lorsqu'on vous interrogera sur les retenues à la source, vous devrez les expliquer et les encourager. Et vous devrez aussi promouvoir les avantages de la CCMTGC en tout temps :

- Les retenues à la source facilitent les dons grâce à des paiements égaux aux deux semaines.
- Plusieurs organismes, programmes et services peuvent bénéficier d'un même don.
- Les donateurs peuvent diriger leur don dans la région et à l'organisme/organisation de leur choix, ce qui leur confère une très grande souplesse et l'avantage de consolider leurs dons.

La plupart du temps on vous accueillera à bras ouverts et on vous remerciera. Cependant, lorsque vous aurez terminé votre sollicitation, vous aurez l'assurance d'avoir eu un impact favorable sur un grand nombre de vies.

SECTION 3 : LE RAPPORT DU SOLLICITEUR

Le rapport du solliciteur est un document clé utilisé pour le contrôle interne des contributions et pour les consultations futures. Ce rapport fournit de l'information sur le nombre de donateurs par rapport au nombre de personnes sollicitées, des données utiles pour les résultats progressifs de la campagne et pour l'analyse ultérieure des résultats de la campagne.

Vous devrez remplir un rapport tous les jours et le remettre à votre chef d'équipe ou chef de campagne, accompagné des formulaires, du comptant et/ou des chèques que vous aurez recueillis. Une fois approuvé et signé, conservez-en une copie pour vos dossiers.

SECTION 4 : LES SEPT ÉTAPES D'UNE SOLLICITATION RÉUSSIE

En qualité d'ambassadeurs de la CCMTGC, les solliciteurs sont la pierre angulaire de la réussite de la campagne. Voici les étapes à suivre pour assurer le succès de la sollicitation.

À faire	Pourquoi	Fait?
1. Participer à une séance de formation de la CCMTGC pour les solliciteurs	Pour se renseigner : la CCMTGC c'est quoi? Pourquoi notre communauté a-t-elle besoin de contributions et quels sont les impacts? Comment et quand solliciter de manière efficace. Quel rapport le solliciteur doit-il présenter? Comment consigner les contributions.	OUI NON Date :
2. Planifier la stratégie de sollicitation avec votre équipe	La sollicitation devrait toujours se faire <u>avant</u> les événements spéciaux. Déterminer qui sera sollicité et quand (de 10 à 15 employés par solliciteur). La meilleure méthode est la « sollicitation des pairs ». Parler à votre chef de campagne de votre stratégie des chefs de file car elle peut influencer sur votre stratégie de sollicitation.	OUI NON Date :
3. Faire son don en premier	Démontrer son dévouement et donner l'exemple en donnant en premier. Cela donnera plus de confiance en soi lorsque vient le temps d'approcher ses collègues.	OUI NON Date :
4. Informer vos collègues de votre rôle et de vos intentions	Se présenter formellement (voir lettre/courriel spécimen) comme solliciteur de la CCMTGC au groupe de personnes à solliciter. Exprimer vos intentions et demander une rencontre en face-à-face (bien que cela puisse sembler formel, elle confirme vos intentions et l'importance de votre sollicitation.)	OUI NON Date :
5. Bâter sa confiance en soi	Commencer par solliciter les donateurs habituels. Quelques réussites rapides donnent de la confiance et un coup de pouce au reste de votre sollicitation.	OUI NON Date :
6. Solliciter	Solliciter tous les employés attribués, en personne. Expliquer les avantages de la CCMTGC et la raison pour laquelle vous appuyez votre communauté. Expliquer les avantages des retenues à la source. Aider à remplir le formulaire de don et s'ils sont indécis, laisser le formulaire et revenir plus tard. Remercier tout le monde, que les gens donnent ou non.	OUI NON Date :
7. Faire un rapport et évaluer	Remplir le rapport du solliciteur tous les jours et le remettre. Évaluer vos activités de sollicitation avec votre chef d'équipe ou de campagne.	OUI NON Date :

SECTION 5 : CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DU FORMULAIRE DE DON, DES RETENUES À LA SOURCE ET DES REÇUS AUX FINS D'IMPÔT

Le formulaire de don

LA PRÉSENTATION ET LE PROCESSUS DU FORMULAIRE DE DON			
❖	Partie principale	(haut)	Doit être cheminée aux bureaux de la CCMTGC
❖	Partie détachable	(bas)	Service de la paye (pour les retenues à la source seulement). Doit être remise à votre service de paye. Le donateur peut la conserver s'il ne choisit pas les retenues à la source.

Le formulaire de don comprend quatre grandes sections :

1. Nom, adresse et autres renseignements

Inscrire l'identification pour la paye, l'adresse au domicile (exigence de l'Agence du revenu du Canada). Le sollicitateur ajoutera son numéro, le cas échéant.

2. Montant du don et méthode de paiement

Tout d'abord, le donateur doit inscrire le montant total de son don et cocher le mode de paiement choisi. Le donateur peut choisir plusieurs méthodes de paiement, mais elles doivent être clairement identifiées.

- Retenues à la source** : le donateur doit indiquer le montant de son don par période de paye. Veiller à ce que le montant du don soit divisible par le nombre de périodes de paye (p. ex. $1\ 014 \$ / 26 = 39,00 \$$ par paye).
- Chèque** : libeller le chèque à l'ordre de votre Centraide/United Way locale et le joindre au formulaire de don.
- Chèque(s) postdaté(s)** : libeller le/les chèque(s) à l'ordre de votre Centraide/United Way locale et le(s) joindre au formulaire de don.
- Espèces** : joindre l'argent dans une enveloppe au formulaire de don.
- Carte de crédit** : indiquer le type de carte de crédit, le nom du détenteur, le numéro et la date d'expiration de la carte de crédit et le numéro de téléphone.

Les donateurs peuvent choisir un paiement forfaitaire ou 12 mensualités. Si un montant forfaitaire est choisi, il sera traité dès que Centraide/United Way l'aura reçu. Si 12 mensualités sont choisies, les mensualités débiteront le 15^e jour de chaque mois à partir du mois de janvier de l'année suivante.

3. Signature du donateur

La signature du donateur et la date sont obligatoires pour tout le monde.

4. Choix du donateur

Le donateur doit indiquer à qui il souhaite diriger son don : Centraide/United Way, Partenairesanté/Healthpartners ou d'autres organismes de bienfaisance enregistrés canadiens ou une combinaison de ces organismes.

ATTRIBUTION DES DONNS

Le formulaire de don de la CCMTGC a été conçu de manière à offrir des options de don claires et précises.

LA CASE A – Centraide/United Way

Les donateurs ont la possibilité d'attribuer un don à un ou à plusieurs Centraide/United Way. Le donateur doit indiquer un code d'identification de Centraide/ United Way (se reporter aux codes figurant sur la brochure/calendrier et sur le site Web de la CCMTGC) dans les deux sections de code du formulaire de don à la case A (parties 2 et 6). Veuillez noter que si le donateur choisit d'offrir ses dons à plus d'un Centraide/United Way, il doit remplir un formulaire de don pour chaque Centraide.

Le donateur peut aussi choisir de :

- laisser Centraide le distribuer là où les besoins sont les plus grands afin de fournir l'appui le plus grand et d'aider le plus grand nombre de personnes possibles.
- venir en aide à un ou plusieurs secteurs de services.

LA CASE B – Partenairesanté/Healthpartners

Les donateurs peuvent choisir d'attribuer un don à Partenairesanté/Healthpartners. Ils peuvent faire l'un des choix suivants :

- Diriger le don au Fonds Partenairesanté/Healthpartners qui le distribuera à tous ses membres; OU
- Diriger le don à un ou plusieurs organismes membres de Partenairesanté/Healthpartners. (Pour la liste d'organismes, se reporter à la brochure de la CCMTGC.)

LA CASE C – Autres organismes de bienfaisance enregistrés canadiens

Diriger le don directement vers un ou plusieurs des organismes de bienfaisance enregistrés canadiens de son choix. Le donateur doit indiquer le code du bureau local de Centraide/ United Way (se reporter aux codes figurant sur la brochure / le calendrier et sur le site Web de la CCMTGC) dans les deux sections de code du formulaire de don à la case C (parties 2 et 6).

- Veuillez indiquer le nom exact, l'adresse complète, le numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance. Ce numéro est d'autant plus important que de nombreux organismes de bienfaisance portent des noms très semblables et ont plusieurs bureaux
- Ces organismes doivent être enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada et vous devez indiquer le numéro d'enregistrement (que vous pouvez obtenir en composant le 1-888-892-5667 ou en visitant son site Web au www.cra-arc.gc.ca).
- Un don minimal par organisme est requis pour que la CCMTGC puisse accepter le don. Veuillez consulter votre Centraide local.

S'assurer que les montants reportés au haut du formulaire de don reflètent les dons des cases A, B et C. Les formulaires de don non utilisés doivent être retournés à votre chef d'équipe ou au chef de campagne.

Le pouvoir des retenues à la source

Le programme des retenues à la source présente des avantages certains pour la campagne et le donateur. Elles sont simples et surtout très efficaces. Les retenues à la source gagnent en popularité.

COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

Il faut tout simplement s'assurer que le donateur inscrive le montant de sa contribution sur le formulaire de don, coche la case des retenues à la source, remplisse le numéro de feuille de paye, inscrive son adresse postale et signe le formulaire. Les retenues se font ensuite automatiquement, de janvier à décembre l'année suivante.

Le service de paye traite les retenues à la source de la même manière que les autres retenues de l'employé, notamment l'assurance-emploi et les cotisations de pension.

COMMENT ET QUAND DOIS-JE-FAIRE LA PROMOTION DES RETENUES À LA SOURCE?

Le meilleur moment de faire la promotion des retenues à la source est lorsque vous rencontrez un prospect pour la première fois et que vous expliquez les méthodes de paiement mentionnées sur le formulaire de don. Assurez-vous de démontrer qu'elles sont vraiment la méthode de choix et que cela sera beaucoup plus facile. Soulignez les avantages suivants :

- les retenues à la source ont une incidence minimale sur la planification budgétaire puisque les versements sont étalés sur une période d'un an.
- les contributions figurent sur le relevé T4, donc il n'est pas nécessaire de se soucier de reçus supplémentaires.
- la consolidation des dons : un formulaire, une fois par année.

Rappelez-vous que les gens ont tendance à être plus généreux lorsqu'ils réalisent que leur contribution totale est étalée sur une année entière. Les retenues à la source sont excellentes pour tout le monde.

- Pour les **donateurs**, elles ont peu d'impact sur le budget. Les paiements se font par versements et le don figure sur le relevé T4.
- Pour les **solliciteurs**, les retenues à la source facilitent les rapports et les suivis, et éliminent le comptant et les chèques personnels.
- Pour l'**employeur**, les retenues à la source témoignent d'un engagement concret envers la campagne.
- Pour **Partenairesanté/Healthpartners et Centraide/United Way**, des dons plus élevés signifient qu'ils auront davantage d'argent à consacrer à des programmes et à des services.

Reçus d'impôt

L'émission de reçus d'impôt dépend du type de contribution. Pour les retenues à la source, le montant total du don sera inscrit automatiquement sur le relevé T4, ce qui signifie que la CCMTGC n'émet pas de reçu pour fins d'impôt.

Pour le comptant, les chèques, les chèques postdatés et les paiements par carte de crédit, des reçus sont émis pour tous les dons supérieurs à 20 \$. (Veuillez consulter votre Centraide/United Way local pour obtenir plus d'information au sujet de leurs directives). Il faut s'assurer que les donateurs inscrivent leur adresse personnelle (domicile) sur le formulaire de don pour qu'ils puissent recevoir leur reçu d'impôt.

SECTION 6: INFORMATION UTILES

Exemple de lettre/courriel pour vous présenter

Cher collègue,

Si vous êtes parmi les milliers de personnes qui donnent à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC) tous les ans, je vous en remercie.

À titre de solliciteur, je suis le premier à reconnaître que vous comprenez les besoins de notre communauté et votre générosité. Vous me facilitez énormément la tâche tout comme d'ailleurs celle des bénéficiaires de la CCMTGC.

Permettez-moi de vous dire que nous ne prenons pas votre générosité pour acquis, ni ceux et celles qui bénéficient de votre don tous les ans. Au nom de l'équipe de la campagne, je vous remercie de choisir d'être une **source d'espoir et de vies nouvelles**.

Si vous n'avez pas contribué à la campagne par le passé, j'espère que la brochure/le calendrier ci-joint(e) saura vous inciter à le faire. Vous pourrez constater l'ampleur de l'impact de votre aide sur la vie d'une personne sur trois de votre communauté. Vous décidez qui, quand et comment vous aidez.

Vous êtes seul à pouvoir déterminer ce que vous pouvez contribuer. Sachez cependant que toutes les contributions comptent!

En harmonisant ce que nous pouvons contribuer avec ce qui est requis, chacun de nous peut fixer un objectif personnel réaliste. Ce faisant, je suis convaincu que (nom du ministère/organisme) saura atteindre, voire excéder, son objectif de xxxx \$.

Les employés fédéraux sont généreux. Comme nous continuons de faire une très grande différence dans les efforts de Partenairesanté/Healthpartners, de Centraide/United Way et de tous les autres organismes de bienfaisance enregistrés canadiens, j'ose espérer que nous pourrions compter sur votre générosité.

Saviez-vous qu'en (année dernière), (nom du ministère/organisme) a recueilli xxxx \$, soit xx % du total de xxx \$ de la CCMTGC. Le don moyen de la CCMTGC s'élevait à xxx \$ pour les retenues à la source et xx % des xx donateurs se sont prévalus de cette option.

Nous vous remercions de votre générosité et de votre dévouement, de votre engagement à améliorer nos communautés et de votre désir de voir d'autres personnes acquérir une qualité de vie que nous prenons trop souvent pour acquise.

Je communiquerai sous peu avec vous pour répondre à vos questions et vous remettre votre formulaire de don. Entre temps, passez voir le www.gcwcc-ccmtgc.org. Merci!

Votre solliciteur,

Spécimen de lettre/courriel – Remerciement!

Chers collègues,

Je tiens à vous remercier de votre appui à la Campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada (CCMTGC). Vos dons sont sources **d'aide, de santé et d'espoir** pour notre communauté.

Grâce à votre don à la CCMTGC, une personne souffrant d'une maladie débilante à accès à des services de soutien et à de l'espoir. Elle sait que des recherches sont en cours pour trouver un remède contre cette maladie.

Grâce à un programme facilité par votre don, un adolescent en difficulté pourra se loger, retourner aux études et avoir une vie.

Grâce à votre appui, une jeune famille trouvera un refuge et de l'espoir auprès d'un organisme qu'appuie la CCMTGC.

Ce ne sont là que quelques manières dont votre appui à la CCMTGC **transforment la vie d'individus et créent des communautés où il fait bon vivre**. Visitez le www.gewcc-ccmtgc.org pour un complément d'information sur les domaines d'impact et des témoignages.

Votre don a fait **toute une différence!** Un grand merci d'avoir **aidé à améliorer la vie de quelqu'un!**

Votre solliciteur,

Foire aux questions

Q La Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC), c'est quoi?

R La CCMTGC est une occasion pour les employés et les retraités fédéraux d'appuyer des organismes de bienfaisance canadiens de manière consolidée et efficace sur le plan des coûts. Cette campagne de charité unifiée a trois grands bénéficiaires, soit Partenairesanté/Healthpartners, votre Centraide/United Way local ainsi que les organismes de bienfaisance enregistrés canadiens.

Q Quels sont les avantages de contribuer par l'entremise de la CCMTGC?

R En contribuant par l'entremise de la CCMTGC, vous et les personnes que vous aidez bénéficiez de plusieurs avantages :

- ✓ Commodité – un seul don peut couvrir plusieurs organisations et organismes appuyés
- ✓ Option des retenues à la source – des versements égaux étalés sur un an facilitent les dons
- ✓ Flexibilité – vous précisez l'organisme que vous souhaitez appuyer. À vous de décider!

Q Pourquoi donner?

R Faire un don est important, car il y a de fortes chances qu'au cours de sa vie vous ou une de vos connaissances aurez besoin d'accéder à des milliers de services offerts par Centraide/ United Way et Partenairesanté/ Healthpartners ou par l'une des nombreuses organisations de bienfaisance qui pourraient bénéficier de votre don. La pérennité de ses services dépend de votre don d'aujourd'hui. (Un Canadien sur trois obtient, à un moment de son existence, des services extérieurs).

Q Qu'arrive-t-il à ma contribution une fois que j'ai donné?

R À vous de décider. Vous pouvez diriger votre don à un chapitre local ou national de Centraide/United Way, à Partenairesanté/Healthpartners ou à un ou plusieurs des organismes de bienfaisance enregistrés canadiens. Partenairesanté/Healthpartners finance de la recherche médicale, des programmes de promotion de la santé et de services aux patients; Centraide/United Way finance des programmes locaux particuliers particuliers qu'offrent des organismes de services sociaux et communautaires.

Q Combien devrais-je donner?

R Cette décision est personnelle. La meilleure réponse est de parler d'impact et de suggérer des paramètres.

- Considérer avec le prospect ce que son don peut faire. Reportez-vous au « Pouvoir de votre don » au www.gcwcc-ccmtgc.org et parlez d'impact.
- Envisagez un don de chef de file.
- Le Centre canadien de la philanthropie suggère que les Canadiens donnent un pour cent de leur salaire annuel à des œuvres de bienfaisance.
- Donnez une heure de paye par mois (se calcule en multipliant son salaire annuel par 0,00065).
- Donnez l'équivalent (ou plus) du don moyen de votre ministère/organisme.
- Augmentez votre don de l'an dernier de quelques dollars ou d'une somme équivalente à votre augmentation de salaire ou au coût de la vie.

Q Pourquoi mon don à la CCMTGC est-il si important pour la communauté?

R Parce que beaucoup de gens dépendent de la générosité des fonctionnaires.

Q Puis-je faire un seul don pour couvrir tous les organismes et organisations?

R Bien sûr. Il s'agit là d'une des forces de la CCMTGC. Suivez les directives qui se trouvent sur le formulaire de don et vous pourrez attribuer votre don où bon vous semble.

Q Quelle proportion de ma contribution est attribuée aux frais de collecte de fonds?

R Soyez rassuré : votre investissement dans la CCMTGC est traité judicieusement. Comme les frais d'exploitation sont les plus faibles en Amérique du Nord, les Centraide/United Way locaux et national (qui gèrent) la CCMTGC maximisent l'impact de votre don.

Q Pourquoi certains membres de Partenairesanté/Healthpartners et organismes appuyés par Centraide/United Way organisent-ils leur propre campagne de collecte de fonds?

R Les organisations et organismes qu'appuie la CCMTGC, qui sont affiliés à Partenairesanté/Healthpartners et à Centraide/United Way, peuvent ne pas recevoir suffisamment de fonds pour leurs activités. Ils doivent alors trouver d'autres sources de financement.

Q Est-ce que les détails de mon don et mes renseignements personnels sont confidentiels?

R Oui. Tous les renseignements qui vous touchent et ceux relatifs à votre don sont confidentiels et sont conservés par la CCMTGC.

Q Que faire si je change d'idée pour mon don?

R Vous pouvez modifier votre don en communiquant, par écrit, avec votre service de paye.

Q Que se produit-il si je prends ma retraite? (Prière de noter que votre don par l'entremise des retenues à la source cessera. Veuillez communiquer avec nous au 1-877-379-6070. Il nous fera plaisir de vous donner un complément).

R Vous pouvez procéder de deux façons pour continuer votre appui communautaire :

- Vous pouvez régler le solde en un montant forfaitaire OU
- Vous pouvez convertir votre don en retenues sur votre chèque de pension. Consultez votre service de paye à cet égard.

Consultez le www.gwcc-ccmtgc.org pour un complément d'information sur le programme des retraités.

Q Que se produit-il si je change d'emploi?

R Vous pouvez régler le solde en un montant forfaitaire ou renouveler votre don dans votre nouveau milieu de travail. Si vous changez de ministère (fédéral), consultez votre service de paye pour veiller à ce que les retenues continuent comme d'habitude.

Q Le programme des représentants délégués, c'est quoi?

R Le programme des représentants délégués est une opportunité de perfectionnement professionnel auprès de Centraide/United Way, dans le cadre de laquelle des employés fédéraux sont affectés au bureau de la campagne pendant une période de 16 semaines. Pour un complément d'information sur ce programme, visitez le www.gwcc-ccmtgc.org.

Pour d'autres messages qui vous aideront à répondre aux questions, visitez le www.gwcc-ccmtgc.org et cliquez sur FAQ.

Profil des organismes récipiendaires

Centraide/United Way www.centraide.ca



Centraide/United Way s'emploie à bâtir des communautés fortes, saines et sécuritaires pour tous. Grâce à votre appui et à l'aide de milliers de bénévoles, nous réunissons les gens pour trouver des solutions aux besoins à court et à long terme de votre communauté.

Lorsque vous faites un don à Centraide/United Way, vous aurez la certitude que votre don sera investi là où le besoin est le plus grand et où il aura le plus grand impact dans votre communauté.

Pour un complément d'information sur les programmes, projets, initiatives et partenariats que nous appuyons chez vous, veuillez contacter votre Centraide/United Way local.



Partenairesanté/Healthpartners, grâce à un partenariat unique entre les organismes de bienfaisance du domaine de la santé les plus réputés au Canada, offre aux employés de la fonction publique la possibilité d’investir dans des programmes de recherche et dans des services par l’intermédiaire de la CCMTGC.

Appuyer une ou plusieurs des 16 organisations membres en participant à la campagne de Partenairesanté/Healthpartners permet d’augmenter les fonds destinés à la recherche médicale, à la promotion de la santé et aux services aux patients, dans le but de réduire le nombre de décès prématurés et d’améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Partenairesanté/Healthpartners est un véritable partenariat. Nos membres reconnaissent les avantages importants de cette collaboration en équipe. Les organisations membres ne perdent pas leur identité individuelle en participant à Partenairesanté/Healthpartners. Au contraire, Partenairesanté/Healthpartners vise à mieux faire connaître le travail de ses membres.

Nos membres

L’Association canadienne du diabète, L’Association pulmonaire, Dystrophie musculaire Canada, La Fondation canadienne de la fibrose kystique, La Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l’intestin, La Fondation canadienne du foie, La fondation canadienne du rein, La Fondation des maladies du cœur du Canada, La Société Alzheimer du Canada, La Société canadienne de l’hémophilie, La Société canadienne de la sclérose en plaques, La Société canadienne de la SLA, La Société canadienne du cancer, La Société d’arthrite, La Société Huntington du Canada, La Société Parkinson Canada

Promouvoir la liberté de choix du donateur

Partenairesanté/Healthpartners promeut la l’entière liberté de choix des donateurs dans le cadre des ses collectes de fonds en milieu de travail, et leur donne la possibilité de diriger leur don vers un ou plusieurs organismes de santé de leur choix. Pour aider les donateurs à désigner leur don, Partenairesanté/Healthpartners met à leur disposition toute l’information utile sur ses organisations membres pendant toute la campagne. La sensibilisation et l’information du public sont une partie importante de la campagne, et nous encourageons donc les donateurs à se renseigner sur les questions de santé qui se posent au Canada.

Les organisations membres de Partenairesanté/Healthpartners offrent des services fort nécessaires dans toutes les régions du Canada. Un don à Partenairesanté/Healthpartners ou à l’une de ses organisations membres bénéficiera en fin de compte au donateur et à sa communauté, ainsi qu’à tous les Canadiens.

Partenairesanté/Healthpartners propose un modèle unique : vous décidez quel organisme vous souhaitez appuyer par votre don à la campagne en milieu de travail et, comme les organismes membres représentent les principales pathologies qui touchent notre pays, vous avez un vaste choix. Votre don ira à la recherche nationale, à des programmes locaux, y compris des services aux patients et aux aidants et à la promotion de la santé. Toutes ces initiatives favorisent une meilleure santé pour les Canadiens et leur donnent espoir.